

**LES ESPACES OUVERTS DU
TERRITOIRE DE « LA GOËLE ET DU
PAYS DE FRANCE » ... VERS UNE
STRATEGIE DE PRESERVATION ET DE
MISE EN VALEUR**

Réunion de présentation
Dammartin-en-Goële
19 janvier 2011

Les thèmes abordés

- 1/ présentation de l'AEV
- 2/ pourquoi une politique sur les espaces ouverts en Ile-de-France ?
- 3/ la Région et ses espaces ouverts
- 4/ l'action de l'AEV depuis 35 ans : la mise en œuvre de la ceinture verte
- 5/ le territoire de la « Butte de Goële et du Pays de France »
- 6/ une stratégie pour le territoire



L'Agence des Espaces Verts de la Région d'Ile-de-France

Établissement public régional à caractère administratif, unique en France, créé en 1976, en même temps que la Région Ile de France pour mettre en œuvre la politique régionale en matière d'espaces verts, de forêts et de promenades.

Les missions

- Agir en faveur de l'ouverture au public de massifs forestiers (aménager, gérer)
- Pérenniser l'agriculture dans les secteurs périurbains,
- Protéger les milieux d'intérêt écologique remarquable,
- Réhabiliter des sites altérés par l'activité humaine,
- Sauvegarder les espaces liés aux rivières, champs d'expansion des crues,
- Réaliser des coulées vertes d'intérêt régional,
- Participer à l'éducation à l'environnement et à l'éco-citoyenneté,
- Soutien des collectivités locales (subventions)

Budget d'investissement de 20 millions d'euros en 2010
dont 7 millions pour les acquisitions



***Pourquoi une politique
des espaces ouverts
en Ile-de-France ?***

Le contexte francilien

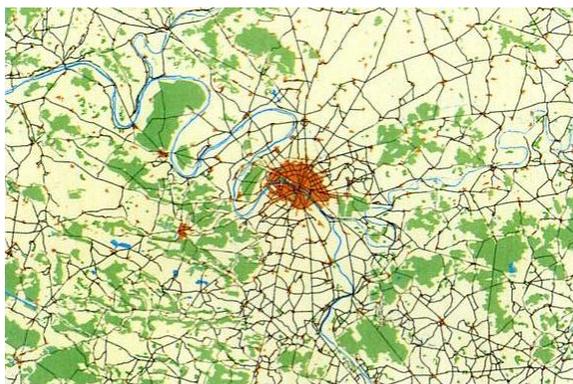
Aujourd'hui, le total des terres agricoles et de la forêt représentent 70 % de la surface du territoire de l'Ile-de-France

	Superficie (ha)	%
Territoire de l'Ile-de-France	1.207.244	100
Terres arables	559.260	46,3
Forêt / bois	277.600	23

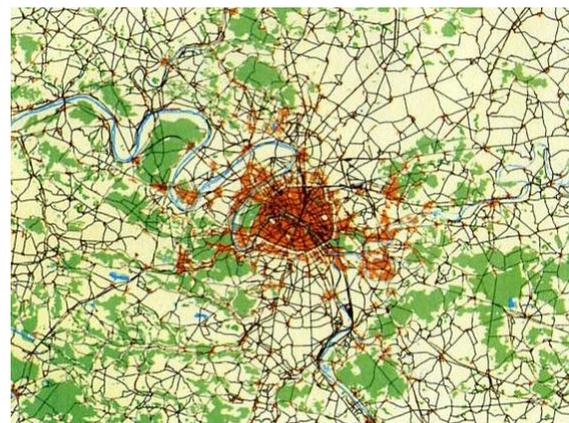
Source: Chiffres clés Ile-de-France 2009, CRCI Paris / Ile-de-France

Les espaces naturels menacés par l'urbanisation en tache d'huile

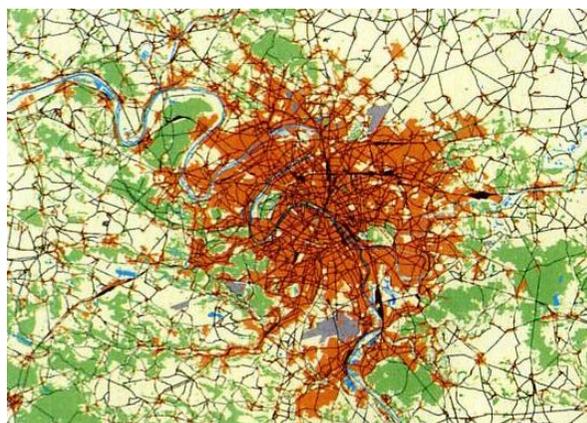
1830



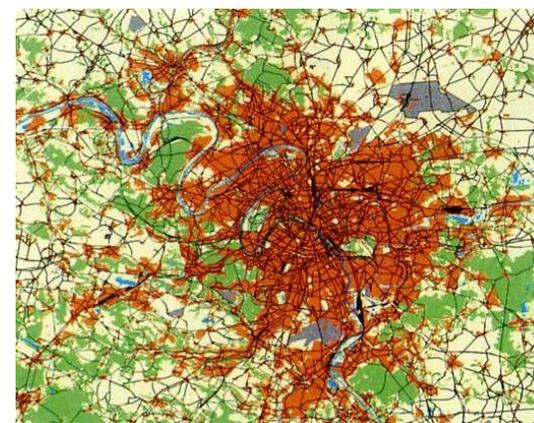
1900



1960



2000

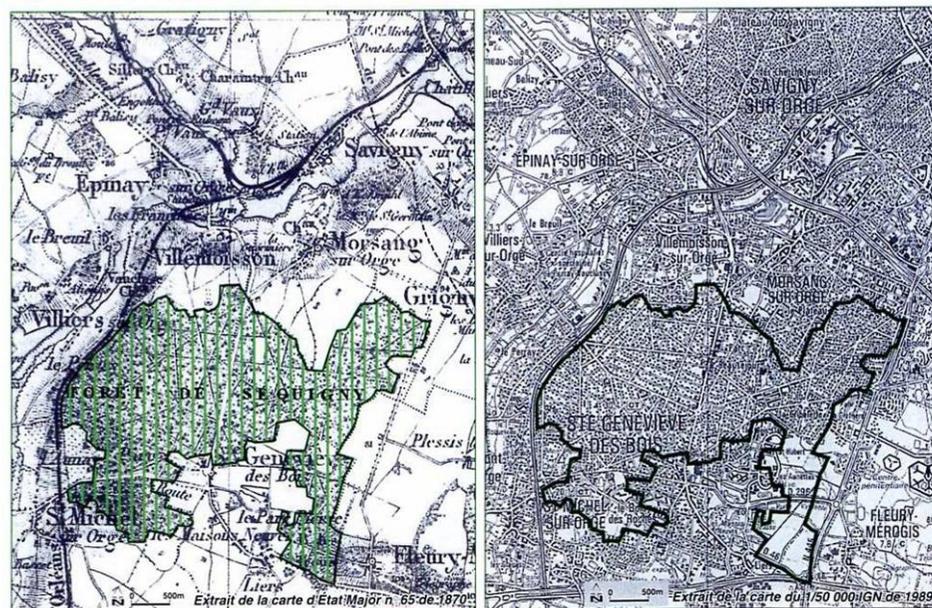


Aujourd'hui: **20 % de la population nationale sur 2 % du territoire**

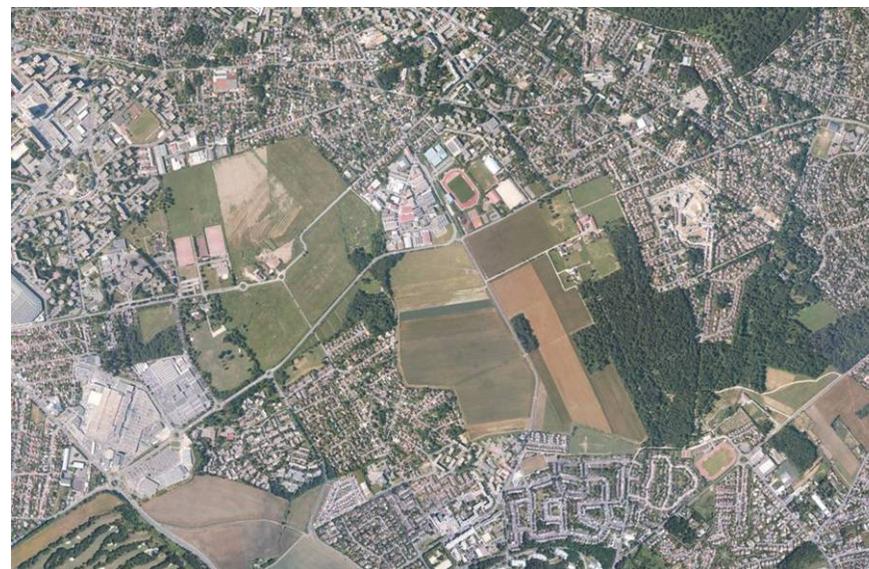
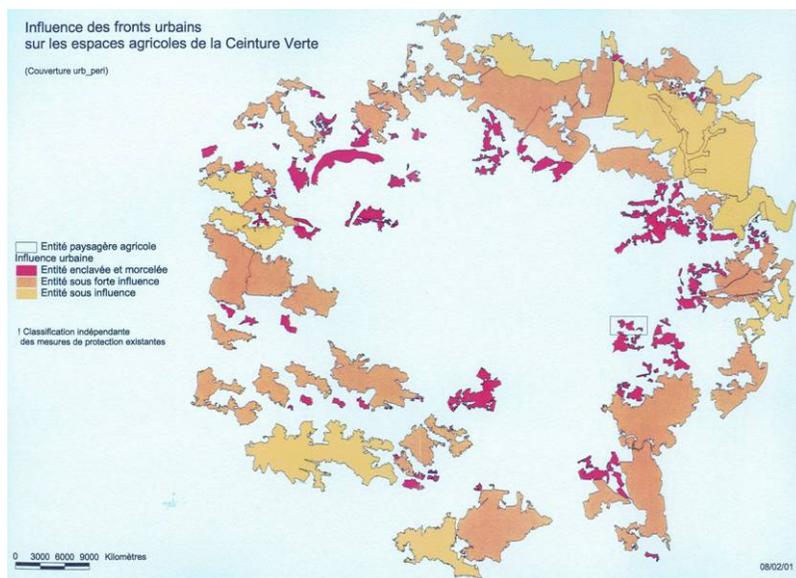
Une urbanisation qui s'est développée, par le passé, aux dépens de la forêt

- Exemple: la disparition de la forêt de Séquigny (Essonne) au profit de lotissements pavillonnaires

Disparition de la forêt de Séquigny (Essonne).



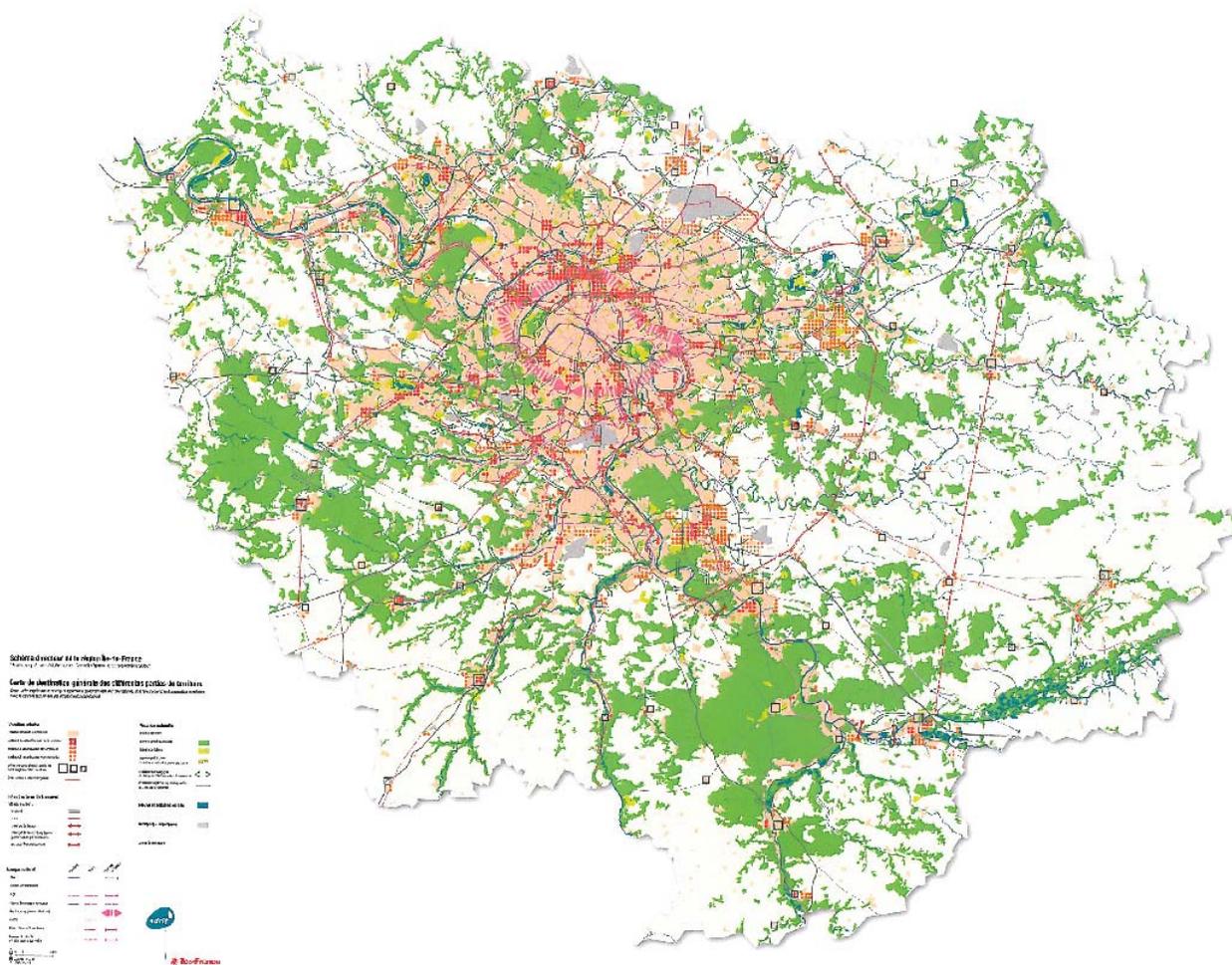
Aujourd'hui, consommation des terres agricoles





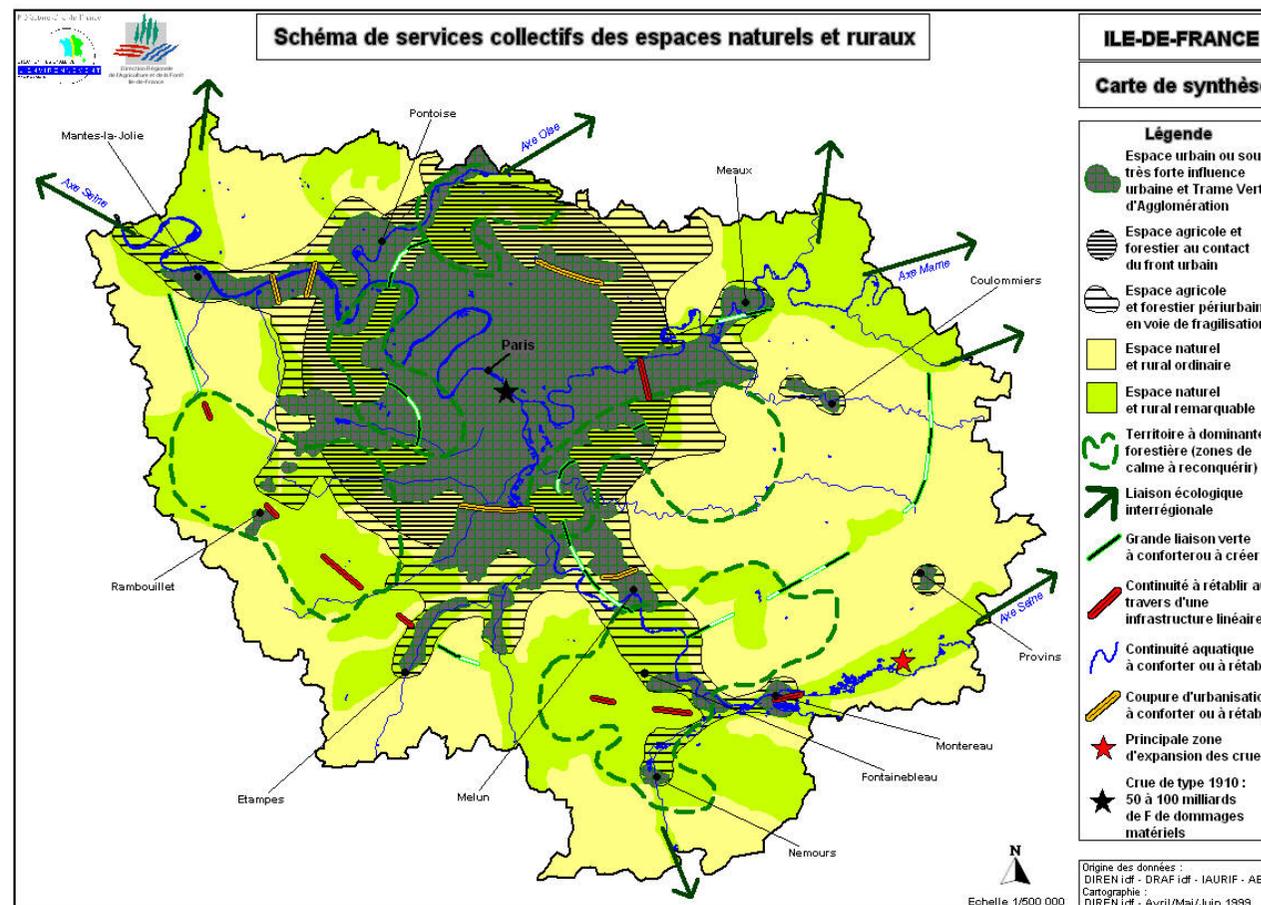
La Région et ses espaces ouverts

Le projet de SDRIF 2008



Les espaces ouverts de l'Ile-de-France: Un espace d'enjeux

Occupation du sol en ceinture verte et dans les vallées d'Ile-de-France : concurrence entre les **espaces ouverts** et l'**urbanisation** en « tache d'huile » et « en doigts de gants »



Le schéma fonctionnel des espaces agricoles, boisés et naturels

CARTE THÉMATIQUE
Schéma régional fonctionnel
des espaces agricoles,
boisés et naturels

Préserver et valoriser
les espaces agricoles et boisés

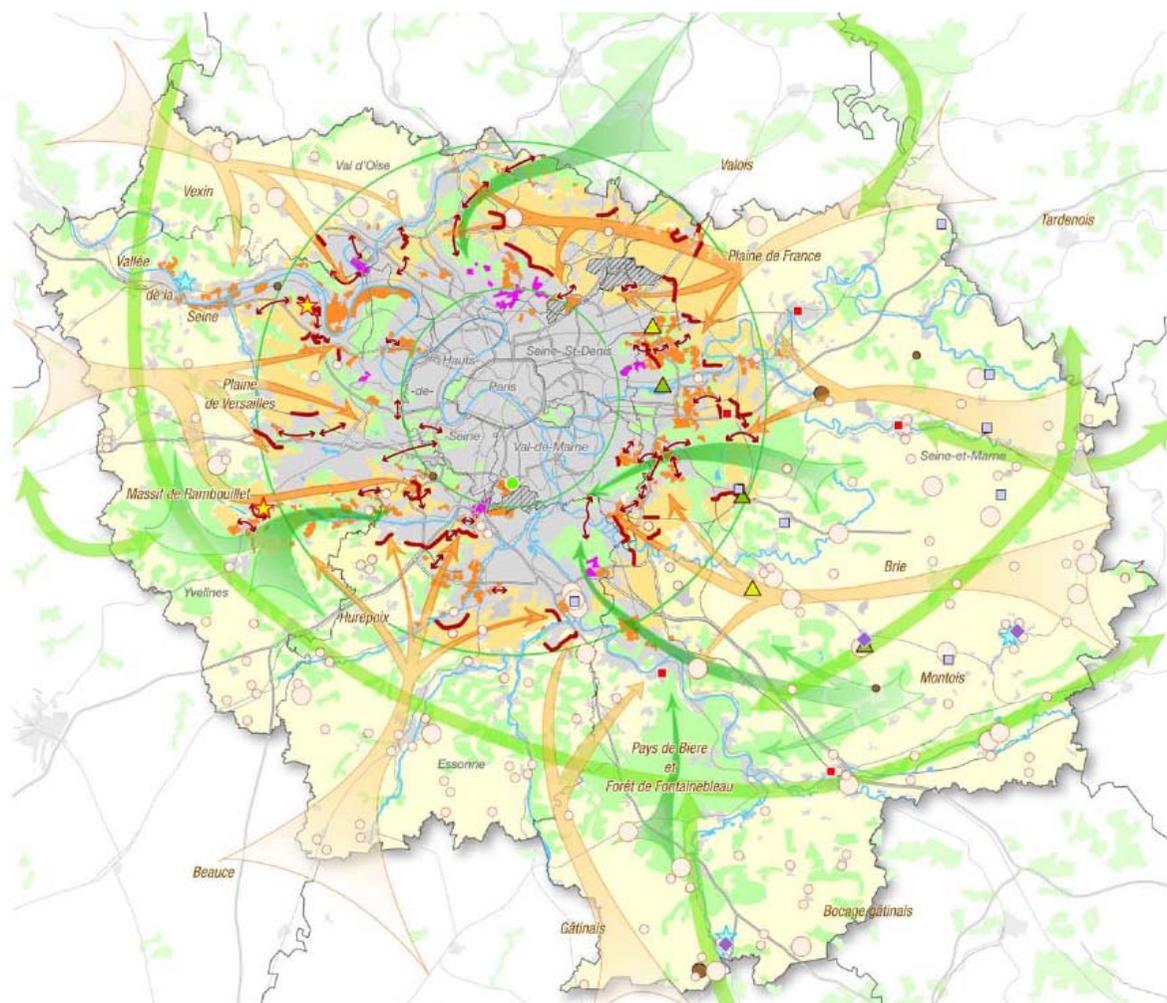
-  ensemble agricole homogène de l'espace rural
-  ensemble agricole homogène de la ceinture verte
-  réseau fonctionnel des entités agricoles urbaines et périurbaines
-  espace à pérenniser en tant qu'espace ouvert
-  massif boisé
-  projet de zone agricole protégée (ZAP)

Maintenir et restaurer les continuités et
les pénétrantes agricoles et boisées

-  pénétrante agricole
-  pénétrante boisée
-  continuité agricole et/ou boisée
-  continuité écologique majeure s'appuyant sur les espaces agricoles et boisés
-  front urbain
-  ceinture verte

Maintenir les grands équipements des
filières agricoles et des filières bois

-  sucrerie
 -  marché d'intérêt national (MIN) de Rungis
 -  abattoir
 -  laiterie
 -  projet de site de production de biocarburant
- Silo de collecte**
-  silo de grande capacité
 -  autre silo
- Chaudière à biomasse**
-  paille
 -  plaquette de bois
- Scierie**
-  scierie de grande capacité
 -  autre scierie



Les noyaux de biodiversité et les continuités écologiques

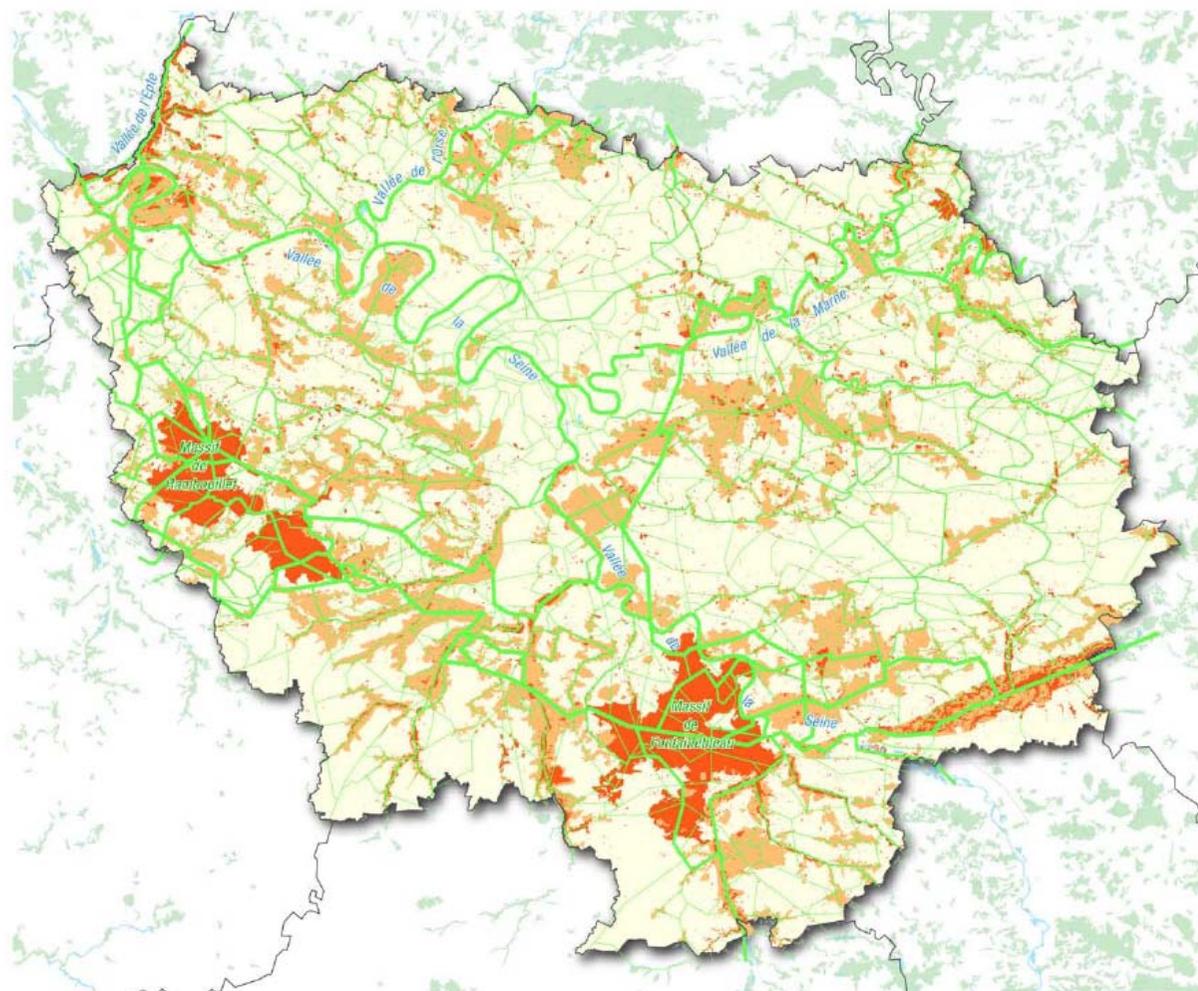
CARTE THÉMATIQUE
Les noyaux de biodiversité et les continuités écologiques

Continuités écologiques
 Préserver des axes de circulation des espèces animales et végétales entre les noyaux de biodiversité

-  intérêt national
-  intérêt interrégional
-  intérêt régional
-  intérêt local

Noyaux de biodiversité
 réservoir de biodiversité : protection contre toute atteinte aux qualités du milieu

 zone tampon : maintenir les zones tampons en zones naturelles ou agricoles

Le système régional des espaces ouverts

CARTE STRATÉGIQUE

Garantir la cohérence du système régional des espaces ouverts (SREO)

Développer et renforcer la trame verte d'agglomération, pour l'équilibre écologique et le bien-être des Franciliens

réduire les zones de carence et pérenniser les espaces verts et boisés publics existants

Valoriser et structurer la ceinture verte, lieu d'échanges

renforcer le réseau des entités agricoles urbaines et périurbaines

consolider et mailler les entités boisées

renforcer l'attractivité des bases de plein air et de loisirs

Valoriser l'espace rural, lieu de production, de patrimoine et d'identité

protéger les massifs boisés

maintenir et renforcer le réseau des réservoirs majeurs de biodiversité

valoriser l'espace rural

Maintenir et restaurer les continuités et les grandes pénétrantes

continuité des grandes vallées

continuité des petites vallées

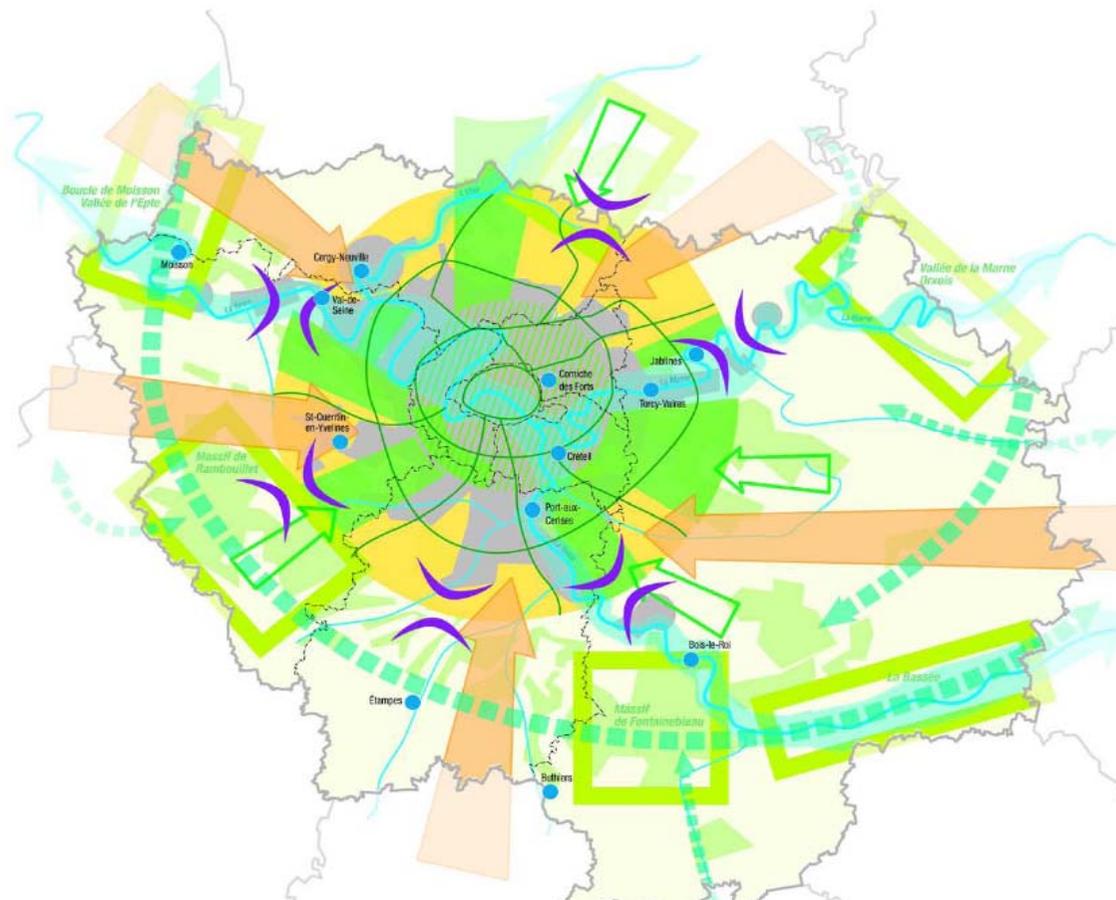
pénétrante agricole

pénétrante boisée

continuité écologique majeure

préservation des discontinuités au sein des principaux axes urbains en limite de la ceinture verte

réseau des liaisons vertes

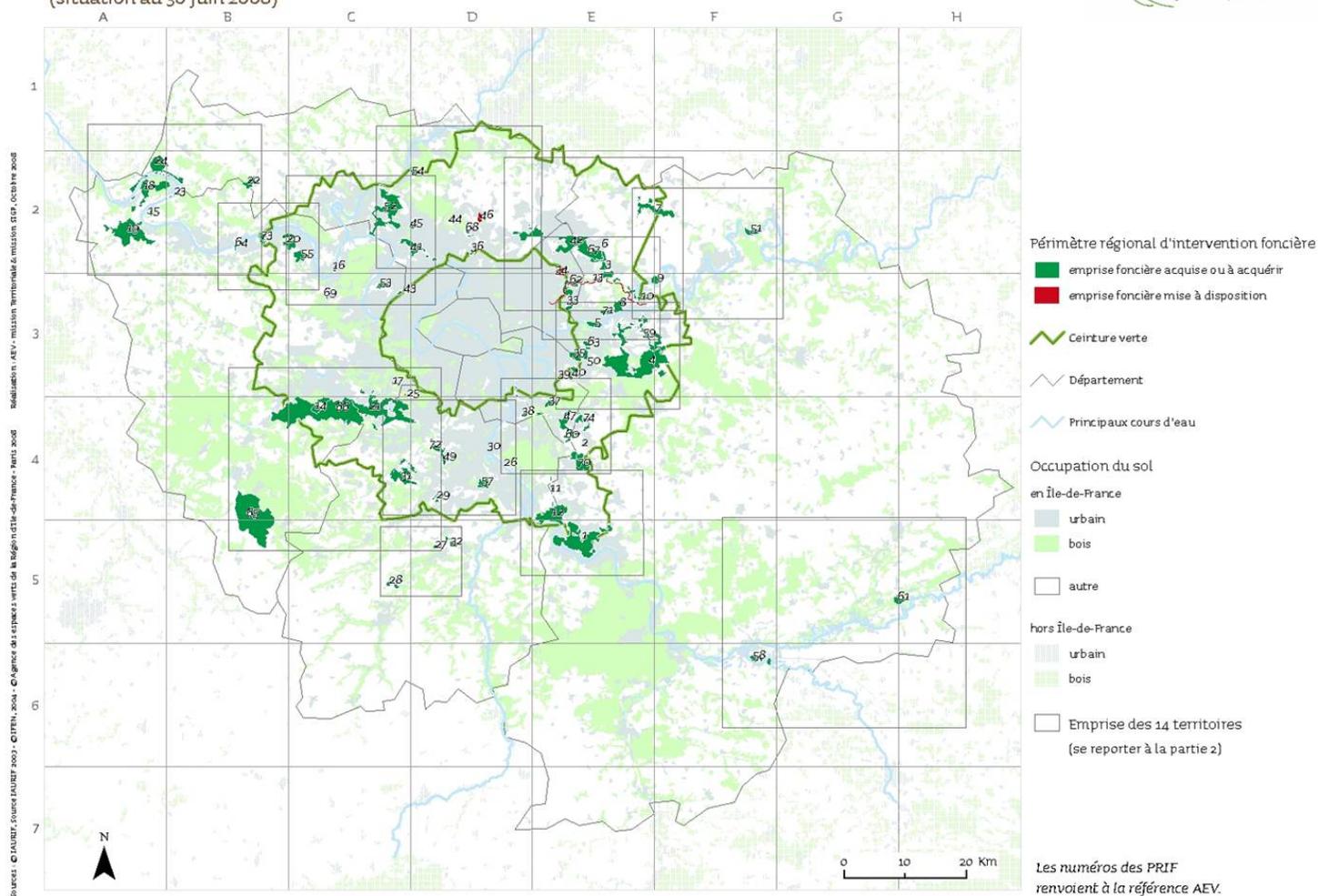




***L'action de l'AEV depuis 35 ans°:
la mise en œuvre du projet de
ceinture verte***

73 PRIF et 4 sites en gestion couvrant 37.000 ha (200 communes concernées)

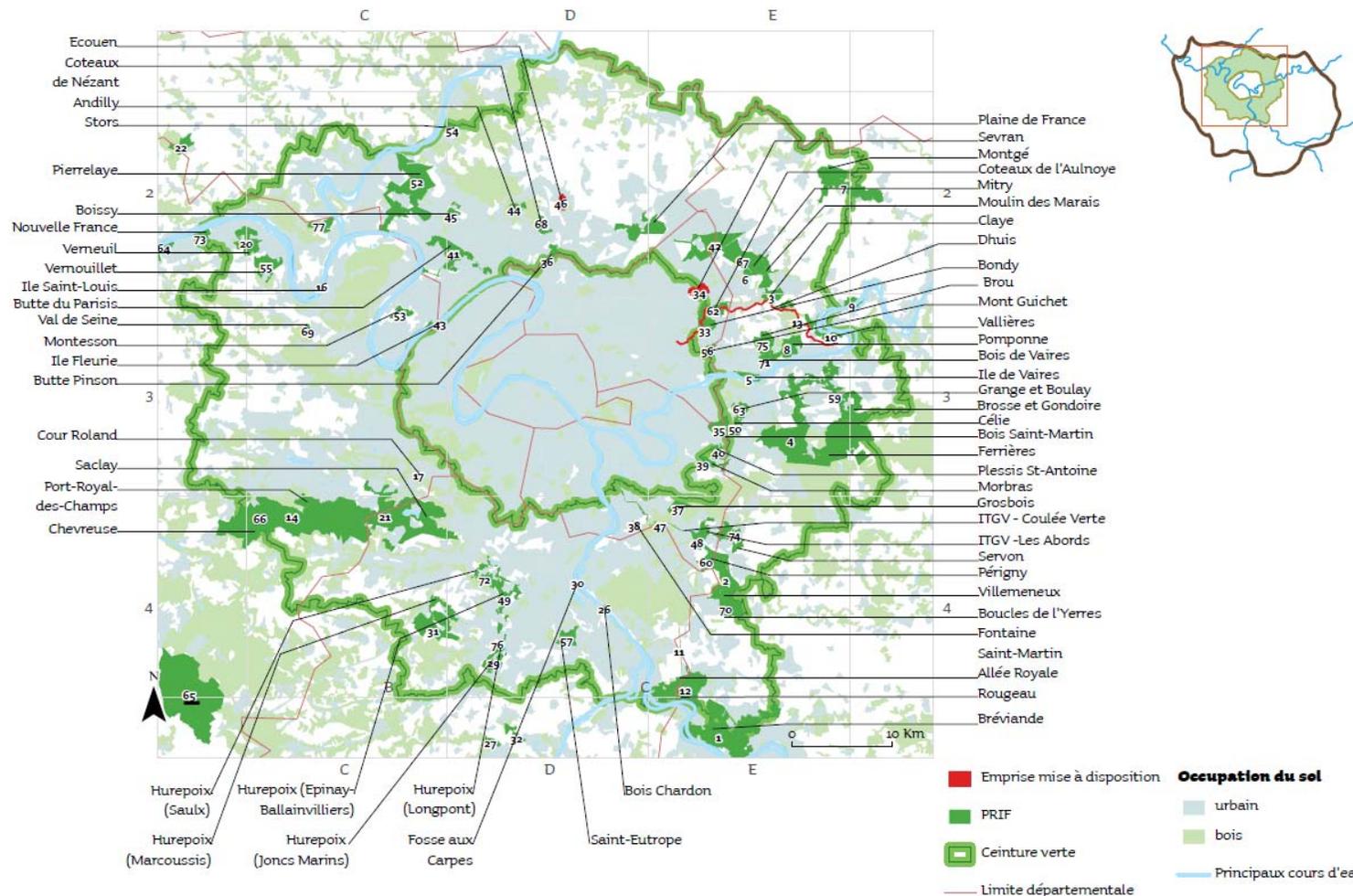
Périmètres régionaux d'intervention foncière - Ile-de-France
(situation au 30 juin 2008)



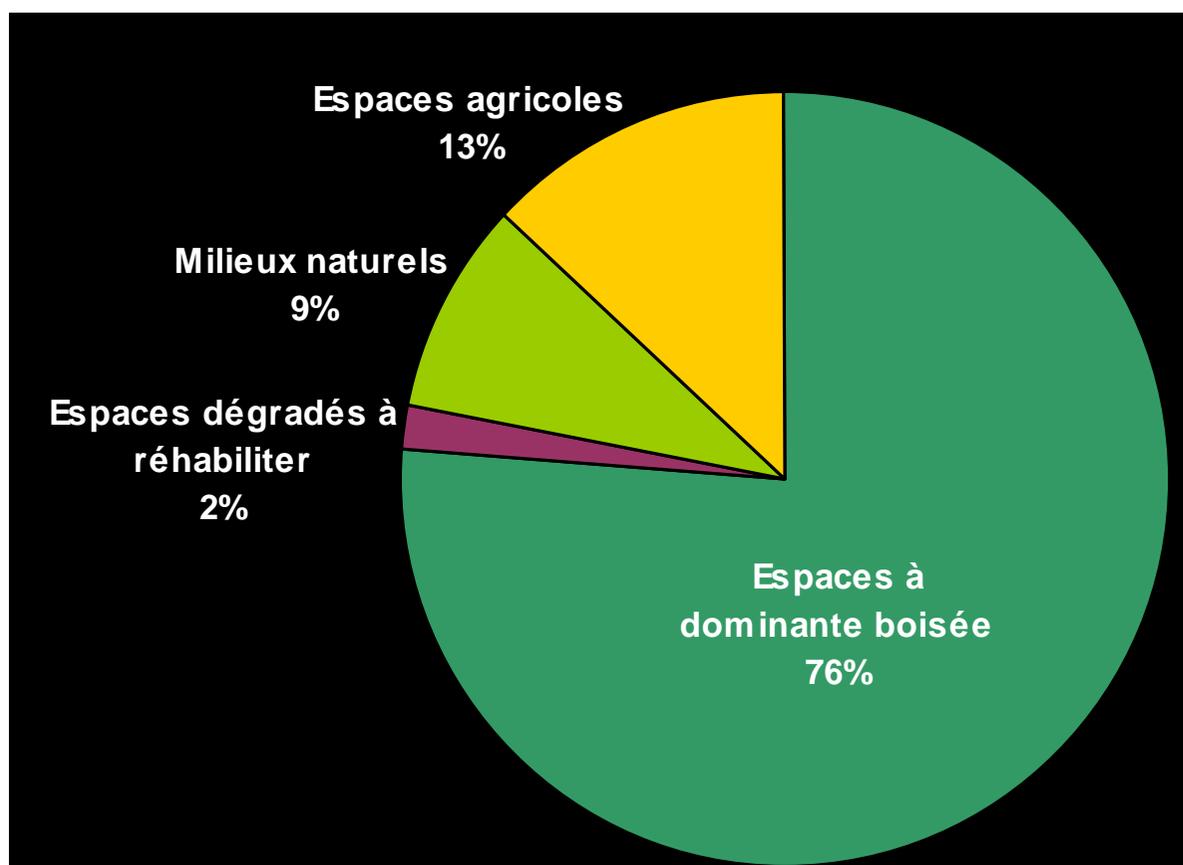
La ceinture verte accueil 59 PRIF

Périmètres régionaux d'intervention foncière - ceinture verte

date d'actualisation: 31/12/2009



Environ 13.000 ha acquis



Les PRIF : qu'est-ce que c'est ?

- L'AEV ne dispose d'aucun outil juridique contraignant
- Le PRIF n'englobe que des espaces reconnus inconstructibles par le droit des sols local
- Ces limites sont intangibles et précises
- Il n'est créé qu'avec l'accord des communes de situation à la fois sur le plan spatial et sur l'objectif poursuivi
- Le projet est soumis à l'avis du conseil d'administration de l'AEV
- La décision de création est prise en séance du Conseil Régional qui mandate l'AEV pour sa mise en œuvre
- Les investissements sont pris en charge par la Région et le fonctionnement par les collectivités de situations (communes, interco, CG)



***Le territoire de la
« Butte de Goële et du
Pays de France »***

Historique du projet

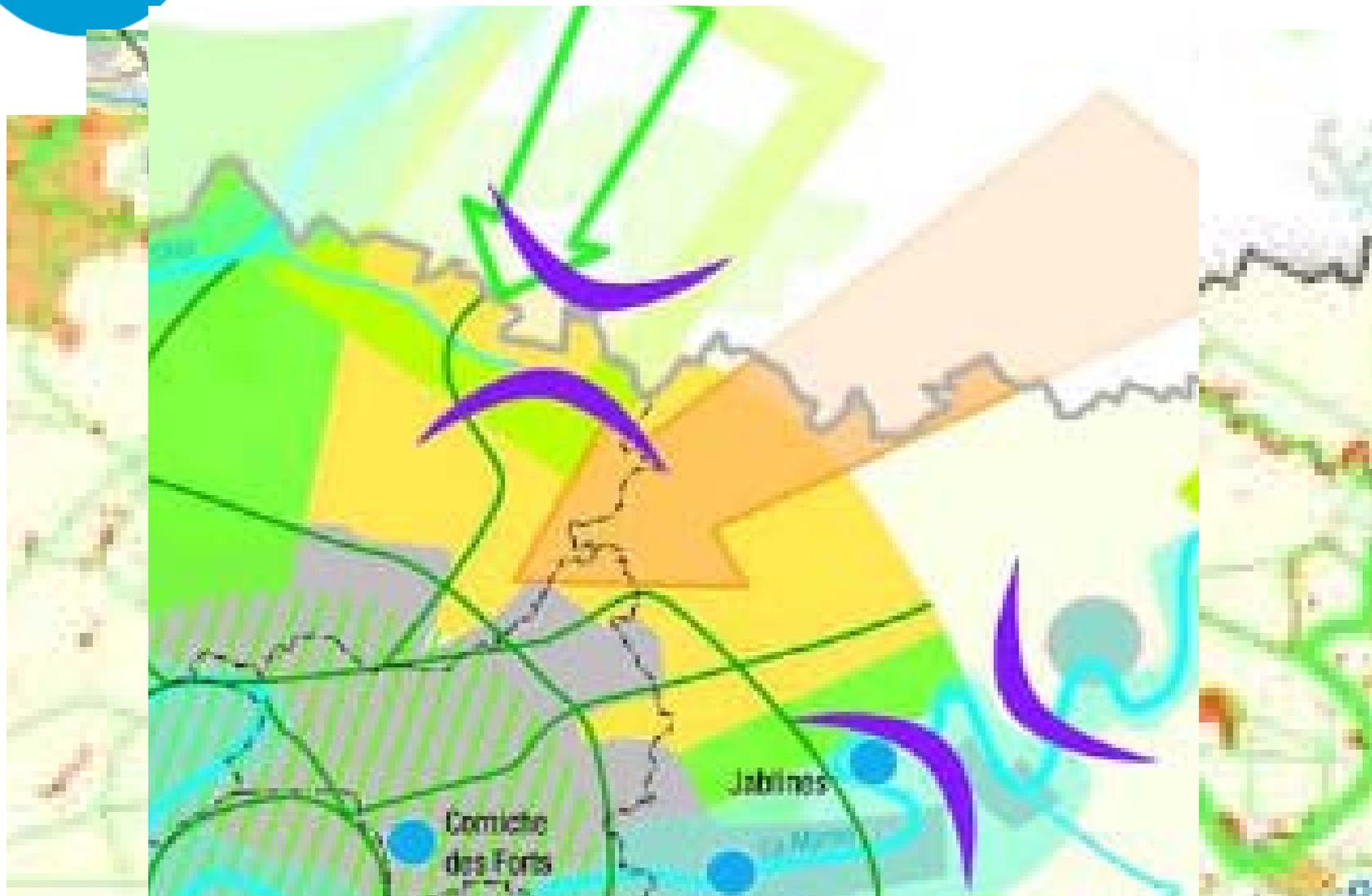
- **2006** : premier contact avec la commune de Dammartin-en-Goële, au sujet de la mise en valeur de la butte, à l'occasion d'un dossier de demande de subvention,
- **2007-2009** : la commune de Dammartin-en-Goële est moteur dans la mise en place d'une dynamique locale avec les communes voisines pour construire un projet sur les espaces naturels
- **2009-2010** : étude de l'Agence des Espaces verts sur la mise en place d'un périmètre régional d'intervention foncière : rencontre des communes et travail de terrain

L'objet de l'étude

Les espaces ouverts de 9 communes :

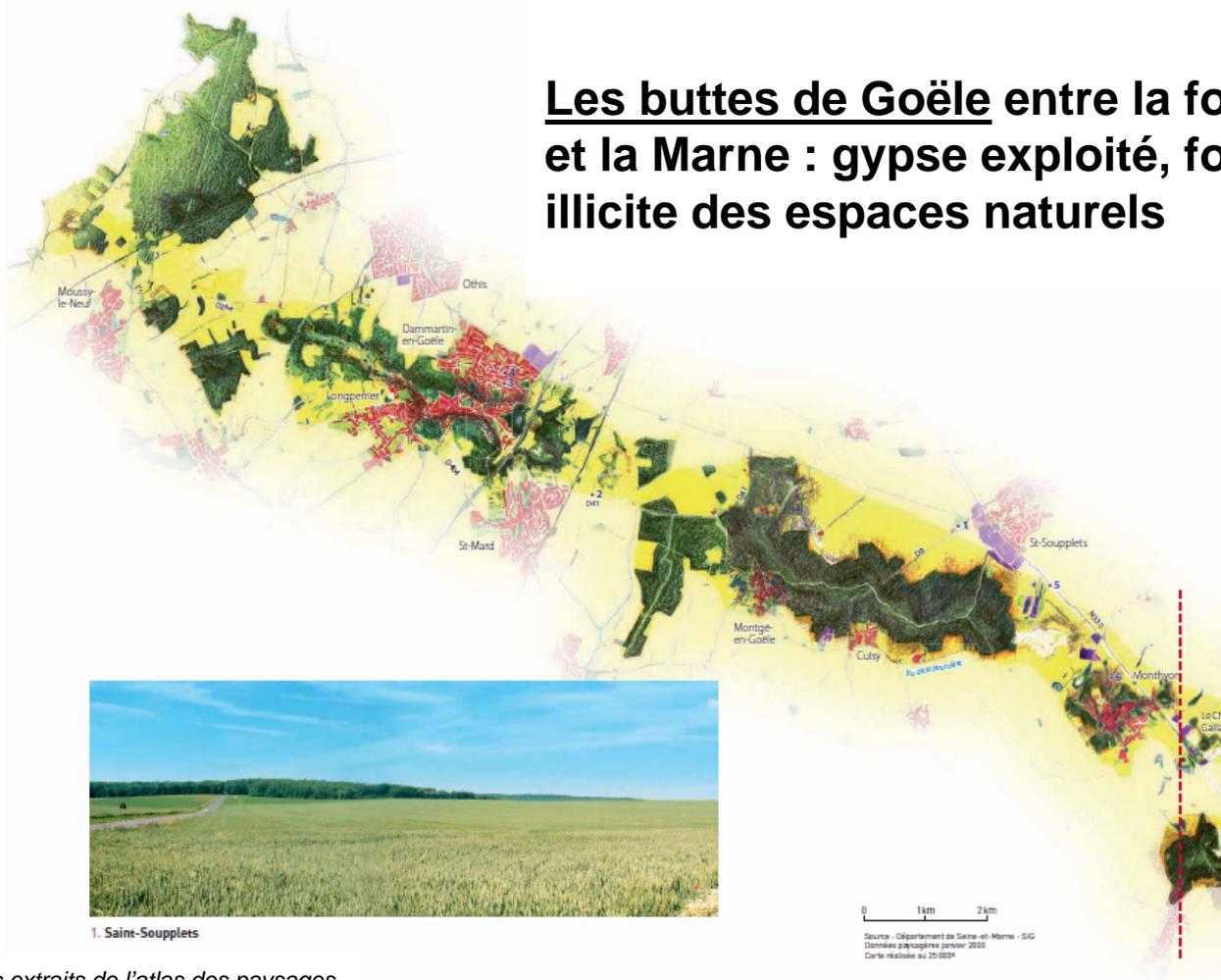
- Dammartin-en-Goële
- Othis
- Longperrier
- Villeneuve-sous-Dammartin
- Moussy-le-Vieux
- Saint-Mard
- Rouvres
- Moussy-le-Neuf
- Thieux

L'identité et les enjeux du territoire



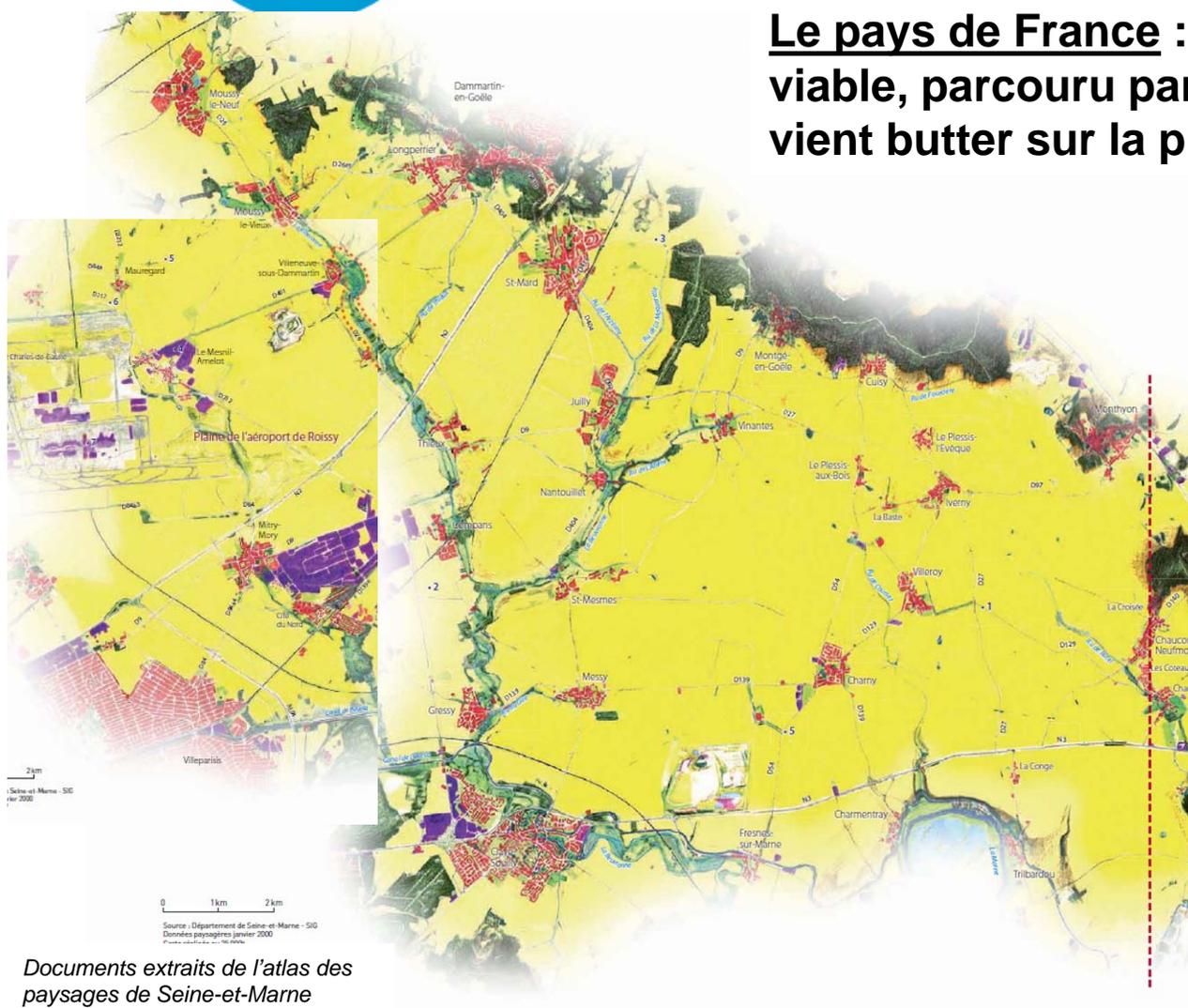
Les caractéristiques du territoire

Les buttes de Goële entre la forêt d'Ermenonville et la Marne : gypse exploité, forêt et occupation illicite des espaces naturels

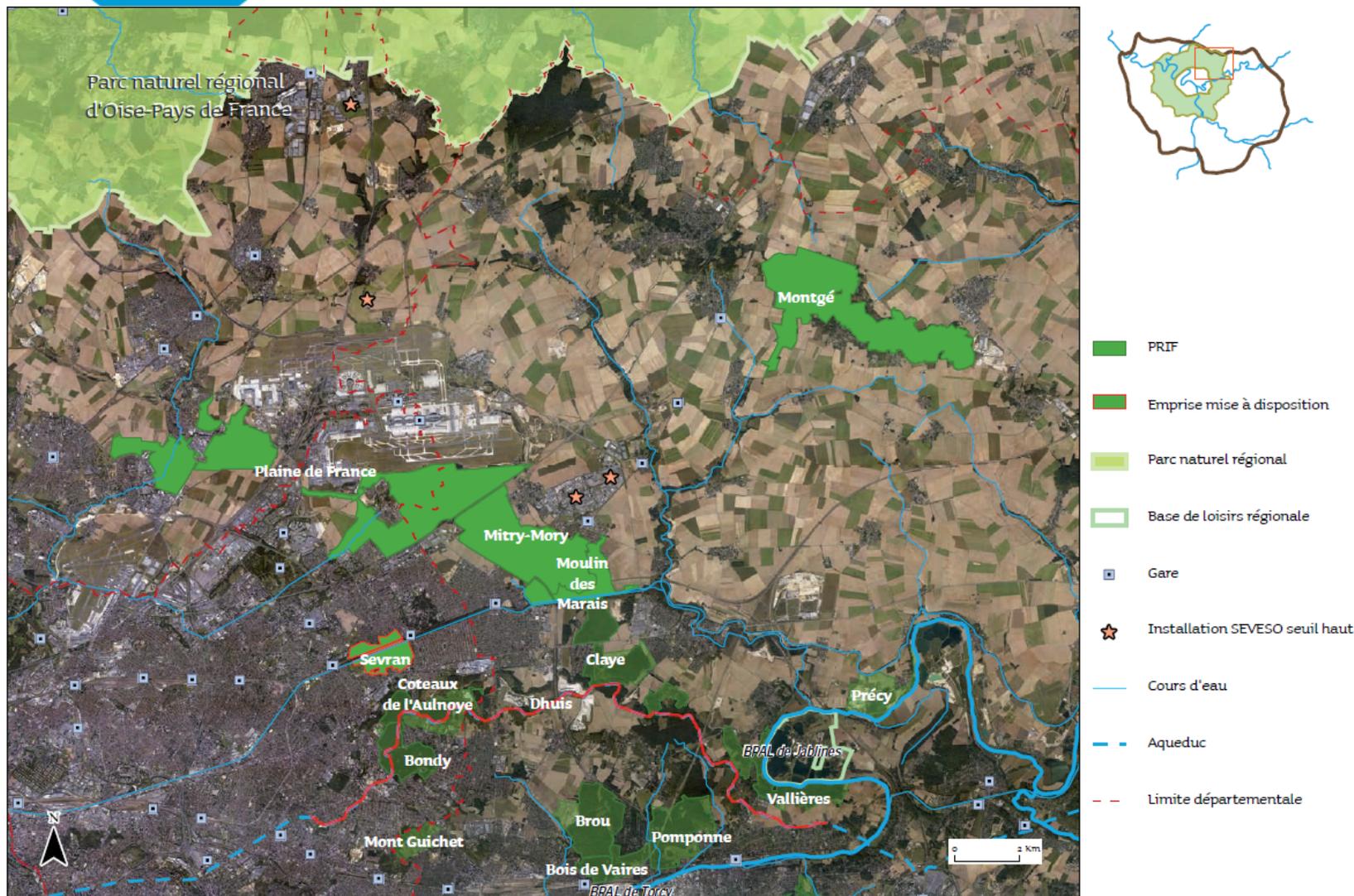


Les caractéristiques du territoire

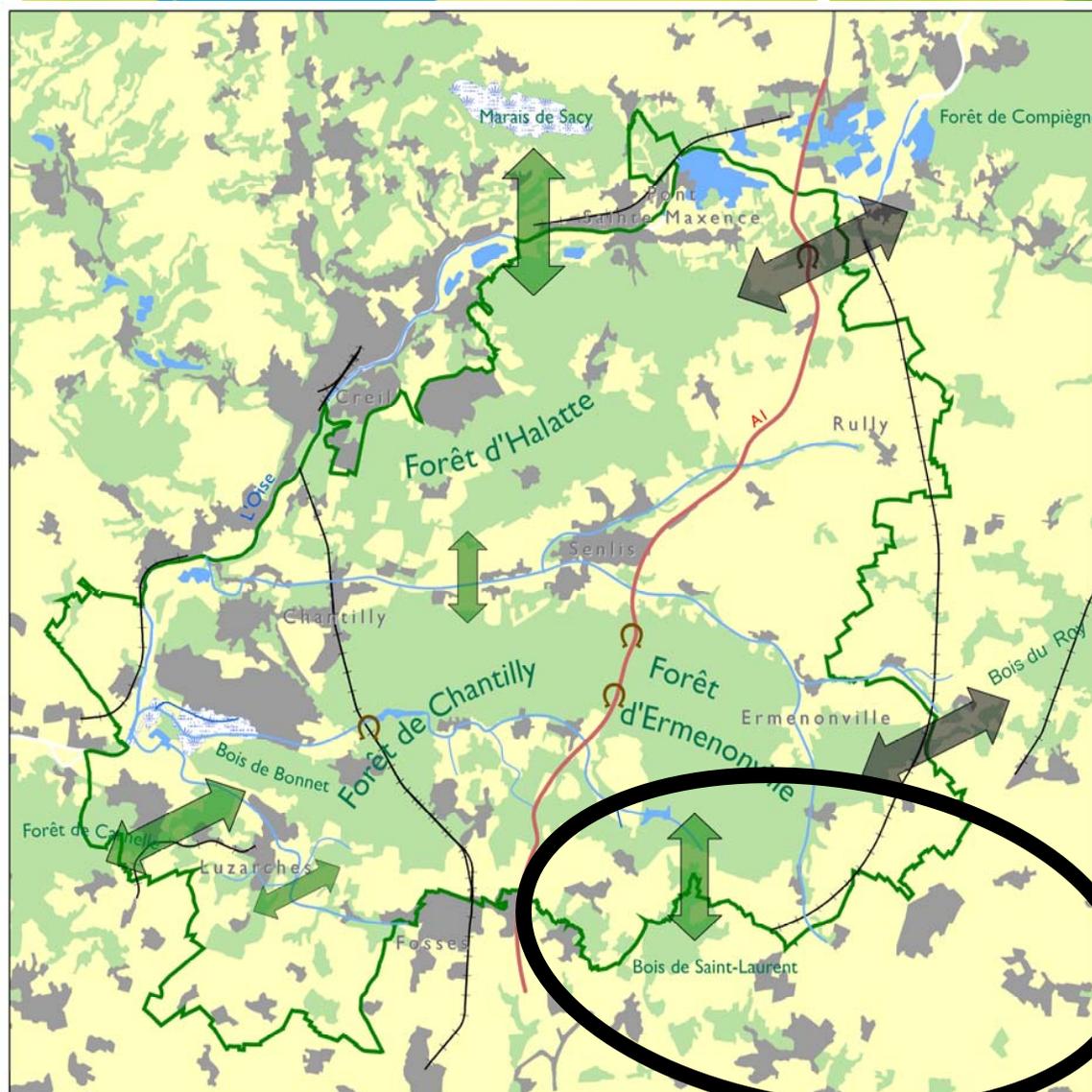
Le pays de France : vaste plateau agricole viable, parcouru par un réseau de rivières, qui vient butter sur la plateforme aéroportuaire



L'intervention régionale dans le territoire du « Pays de France et de la Goële »



Le PNR Oise-Pays de France : quels liens ?



Les Biocorridors identifiés au Plan de Référence du PNR Oise Pays de France

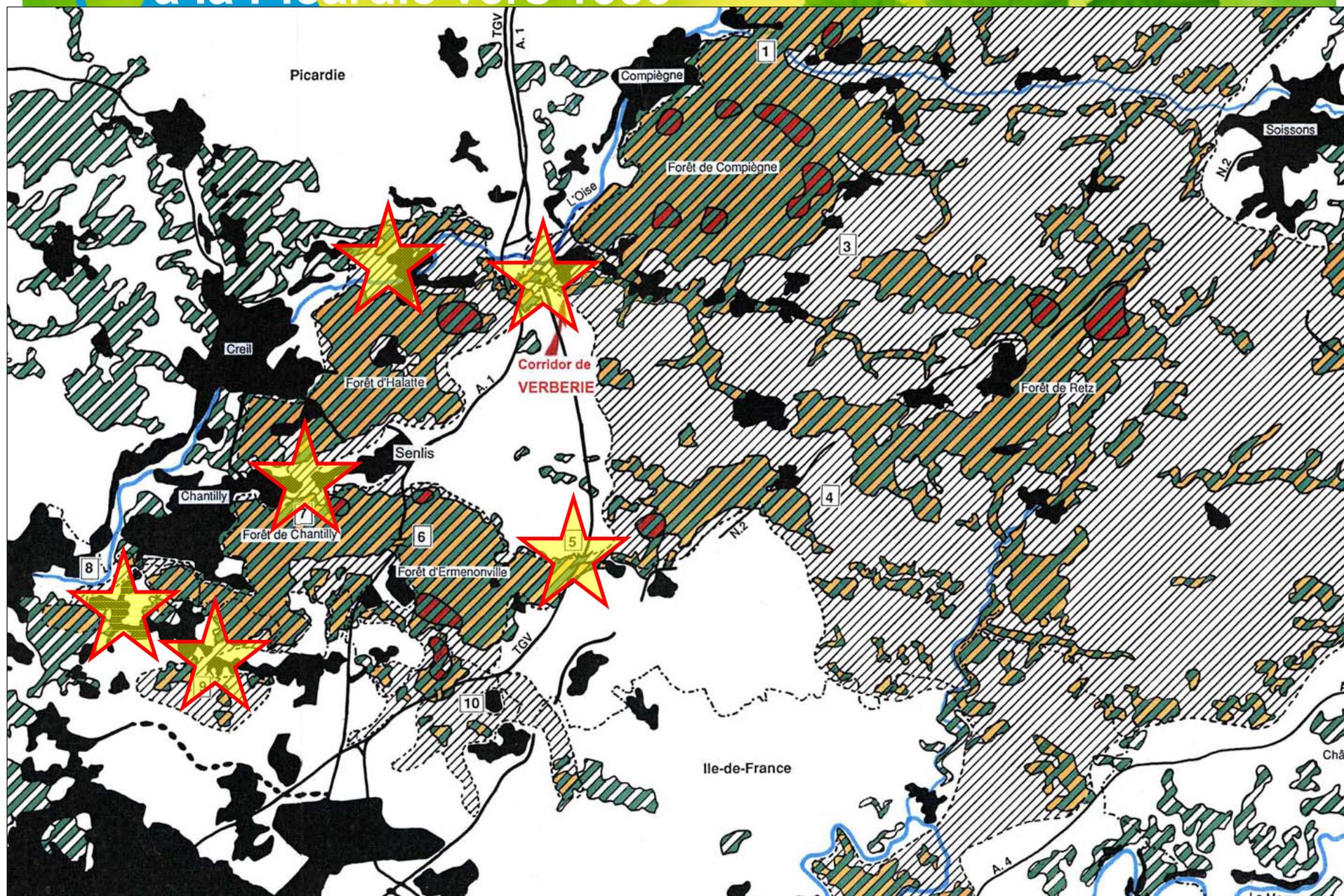


- Voies ferrées principales
 - ▭ Limite du Parc
 - ▭ Forêt
 - ▭ Champs et cultures
 - ▭ Villes et villages
 - ▭ Marais
 - ▭ Cours d'eau
 - Ω Lieux de passage pour la faune
 - ➔ Corridors du Plan de Référence
- Fond : MOS Picardie 2002 (CR Picardie)



TERRITOIRE DES MONTS DE GOËLE ET DU PAYS DE FRANCE

Population de cerfs de l'Ile-de-France à la Picardie vers 1995



Les premiers éléments du projet

Le grand paysage : la forte identité du territoire agricole et naturelle, porte d'entrée de la Région

La trame verte et bleue et les liaisons vers le PNR Oise-Pays de France

L'acquisition et l'ouverture au public des espaces boisés (mise en place du corridor écologique des buttes de Goële)

La problématique d'occupation illicite sur la Butte de Longperrier / Dammartin / Othis

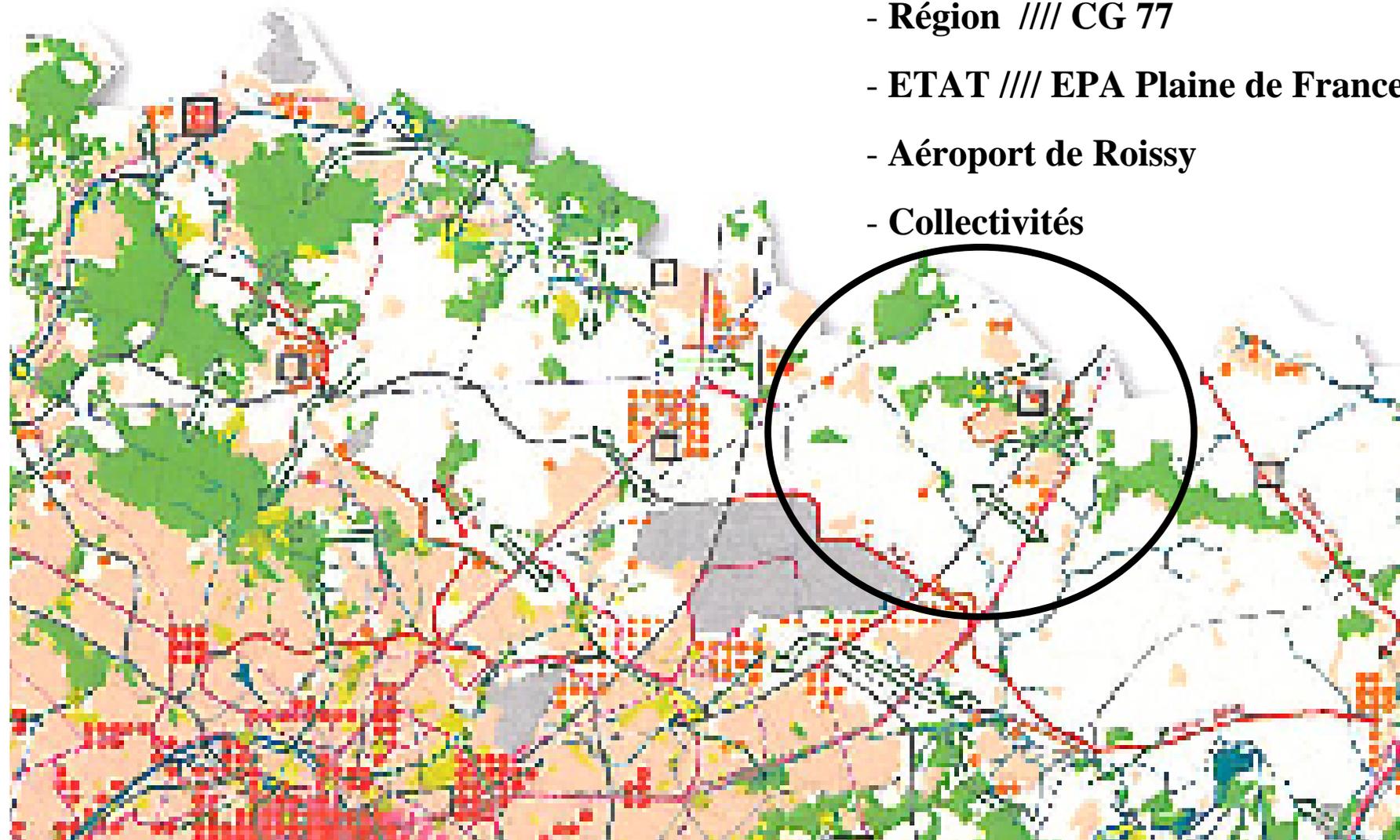
Le maintien d'une agriculture viable avec la mise en place d'une veille foncière



Une stratégie pour le territoire

Les enjeux et les acteurs

- Région /// CG 77
- ETAT /// EPA Plaine de France
- Aéroport de Roissy
- Collectivités



Les démarches en cours sur le territoire et aux abords immédiat

- Les projets de l'EPA Plaine de France, autour de l'Aéroport, en Seine-Saint-Denis et Val d'Oise
- Le projet de territoire du Département et le document stratégique concernant le territoire soumis à l'influence de l'aéroport de Roissy (septembre 2010)
- Une étude agricole en cours menée par la DDT
- Des révisions de PLU, des créations de ZAC ...

Une connaissance du territoire à approfondir

Il manque une connaissance approfondie de certains paramètres pour comprendre le territoire et définir un projet cohérent et pertinent :

- Inventaires faunes et flores
- Les continuités écologiques et les corridors
- Le fonctionnement agricole
- Les projets urbains, d'infrastructures en cours et à venir

Les conditions de l'action en faveur des espaces ouverts

- 1/ L'envie des collectivités territoriales de s'intégrer dans la démarche (validée par une délibération)
- 2/ Définir un (ou plusieurs) porteur(s) de projet
- 3/ La mise en place d'une démarche concertée avec un planning

La démarche proposée pour la définition d'un projet sur les espaces ouverts

- Les modalités :

Démarche concertée entre l'ensemble des partenaires (collectivités, Région, AEV, Département, Etat, ...)

- Les moyens :

La mise en place d'une étude fonctionnelle sur les espaces ouverts du territoire (périmètre d'étude à définir)

Les outils disponibles pour une construction collective d'un projet pour les espaces naturels

	Sensibilisations	Incitations	Contractualisation	Règlementation	Maîtrise Foncière
PROTECTION			Protection par voie Contractuelle Réserve chasse et Faune Réserve de Pêche PRIF	Arrêté de Protection de Biotopes Zones A et N des PLU Espaces Boisés Classés Site inscrit / Site Classé Réserve Naturelle Régionale Forêt de Protection Zone Agricole Protégée	PRIF PAEN Conventions d'usage Veille foncière Acquisitions foncières (DUP, DP)
PRESERVATION	ZNIEFF Réserve biologique	CREN Réserve biologique Contrat Prairie de la Ch. d'Agriculture	CREN PAEN ENS PRIF	Zones A et N des PLU Site Inscrit / Site Classé Préservation de zones humides Dispositions spécifiques à travers les documents d'urbanisme (PLU, SCoT, ZAC)	PRIF PAEN ENS Veille foncière Acquisitions foncières (DUP, DP)
VALORISATION	Réserve biologique	CREN Réserve biologique Contrat Prairie de la Ch. d'Agriculture	CREN PAEN ENS Réserve chasse et Faune Réserve de Pêche PRIF	Réserve naturelle régionale Préservation de zones humides Dispositions spécifiques à travers les documents d'urbanisme (PLU, SCoT, ZAC) Forêt de Protection	PRIF PAEN ENS Veille foncière Acquisitions foncières (DUP, DP)
RESTAURATION		CREN	CREN PAEN ENS Réserve chasse et Faune Réserve de Pêche PRIF	Préservation de zones humides Dispositions spécifiques à travers les documents d'urbanisme (PLU, SCoT, ZAC)	PRIF PAEN ENS Acquisitions foncières (DUP, DP)



Merci de votre attention

Place au débat